



Cœur à cœur, c'est une école où l'implication des parents fait toute la différence. L'enfant est au cœur des interventions éducatives et la pédagogie pratiquée est centrée sur son développement intégral. Pour soutenir cette approche, **un minimum de trois heures de coéducation ou d'implication parentale est requis chaque mois**, favorisant une collaboration étroite entre la famille et l'école pour le bien-être et la réussite de chaque élève.



Vous découvrirez une école qui offre une approche pédagogique ouverte, une communauté d'apprentissage dynamique et une école qui permet aux parents de participer activement à la vie scolaire de l'école.

Nos valeurs

Respect - Engagement - Coopération - Autonomie -
Dépassement - Responsabilisation - Épanouissement

Centre
de services scolaire
des Mille-îles

Québec

RÉPAQ
Réseau des
écoles publiques
alternatives
du Québec

École Coeur à cœur
799 Mnt Lauzon, Saint-Eustache, J7R 0J1
(450) 473-5614

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Voici comment vous devez procéder pour inscrire votre enfant :

- 1 Les parents qui désirent inscrire leur enfant à ce programme doivent **obligatoirement** assister en présentiel à une soirée d'information qui aura lieu le **lundi 2 février 2026, à 18 h 30**, à l'école Coeur à cœur.
- 2 Aux termes de cette rencontre, un code d'accès vous sera fourni. Ce code vous permettra d'accéder au formulaire en ligne du programme alternatif de l'école Coeur à cœur.
- 3 Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site internet du CSSMI. Ce formulaire doit être reçu au plus tard le **19 février 2026**.

Important: pour effectuer toute demande d'inscription à un programme particulier, le parent doit avoir, au préalable, procédé à la réinscription de l'enfant au CSSMI pour l'année scolaire 2026-2027. Si l'élève ne fréquente pas déjà une école primaire du CSSMI ou pour une première inscription à l'école, le parent doit présenter pour l'enfant une demande d'admission en ligne sur le site CSSMI et obtenir son numéro de fiche.

Consultez le site web de l'école pour en savoir davantage : coeur-a-coeur.cssmi.qc.ca

Coeur à cœur c'est...



L'élève

Il joue un rôle actif dans ses apprentissages. Il a le droit à l'essai et à l'erreur, car ces expériences lui permettent de développer sa compréhension et de renforcer sa confiance. Il fait des choix tout en étant guidé, ce qui favorise son autonomie tout en assurant un cadre sécurisant. Il vit en coopération et en interaction avec les autres élèves, plusieurs parents et les enseignants, créant ainsi un environnement riche et stimulant où chacun contribue à son développement. Enfin, il doit suivre les attentes du programme de formation de l'école québécoise.

Les parents

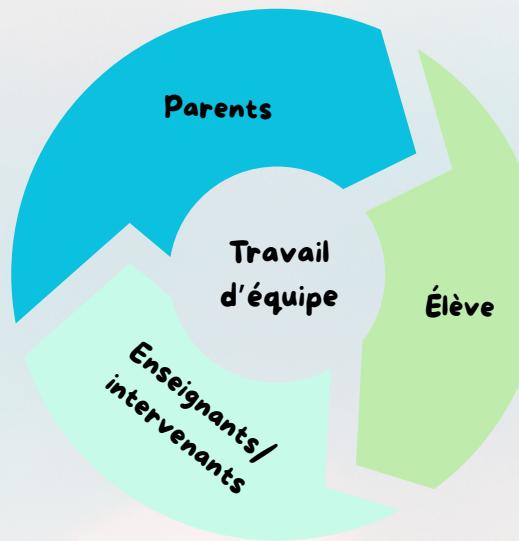
Ils sont de véritables partenaires qui participent activement à la vie quotidienne de l'école, que ce soit par la coéducation, l'implication ou la participation aux comités. Les parents agissent comme modèles et soutiennent tous les élèves, contribuant à créer un environnement riche et stimulant. Ils ont également le privilège d'enrichir leurs propres valeurs en s'impliquant dans la vie de l'école. Leur présence assure une cohérence entre les valeurs de l'école et celles transmises à la maison, une condition essentielle pour développer la motivation et le goût d'apprendre chez les élèves.

L'implication

Elle consiste à participer activement à la vie scolaire et éducative de leur enfant, en collaborant avec l'équipe pédagogique, en contribuant aux projets et en soutenant les apprentissages à la maison.

La coéducation

La participation des parents est un pilier dans notre projet éducatif. Elle favorise la réussite des élèves et permet au parent de s'impliquer dans le cheminement scolaire de son enfant, de prendre conscience de ses forces et défis et de le voir fonctionner en société. Guidé par l'enseignant, le parent sera amené à s'occuper d'un sous-groupe ou d'un demi-groupe d'élèves dans la classe ou dans un autre local, à soutenir les élèves dans leurs apprentissages, à accompagner les élèves lors d'activités ou de sorties, etc.



La réalité alternative

Elle se caractérise par un environnement plus bruyant, où interviennent plusieurs intervenants. Les discussions et l'écoute prennent place dans différents locaux, favorisant la diversité des échanges. L'horaire est chargé, donc les tâches à la maison sont souvent plus importantes, exigeant une organisation rigoureuse. Dans ce contexte, l'élève met à profit ses capacités d'autonomie et d'introspection pour gérer ses responsabilités et poursuivre ses apprentissages avec efficacité.

La pédagogie par projet

En choisissant ses propres projets, l'enfant apprend à mieux se connaître, à mettre en valeur ses forces et à reconnaître ses défis. Cette approche favorise le transfert des apprentissages grâce à l'intégration des différentes matières.

L'environnement

Il offre une place de choix aux projets individuels et collectifs. Il favorise le développement d'habiletés essentielles telles que la gestion de projets, de travaux, du temps et des déplacements. Cet environnement valorise l'épanouissement personnel, le respect et le dépassement de soi. Il incite chaque élève à choisir, à agir, à organiser ses démarches et à s'autoévaluer, contribuant ainsi à son autonomie et à son engagement dans ses apprentissages.

Les profils

Profil de l'élève qui s'adapte facilement au fonctionnement de l'école alternative

- ♥ Curieux et engagé (apprentissages, projets, comités...);
- ♥ Capable d'initiative et d'organisation;
- ♥ Relativement à l'aise avec le changement et les imprévus;
- ♥ Capable d'exprimer ses besoins à des adultes (autre qu'uniquement ses parents);
- ♥ Ouverture aux autres et travail en collaboration avec ses pairs et tous les intervenants.



Il faut être conscient que le fonctionnement de l'école alternative sollicite des habiletés particulières.

Profil du parent qui se sent à l'aise à l'école alternative

- ♥ Peut identifier, dans sa propre vie, des actions concrètes en lien avec les valeurs véhiculées à l'école alternative;
- ♥ Souhaite participer activement et quotidiennement à la vie scolaire de son enfant;
- ♥ Accepte que plusieurs adultes interviennent auprès de son enfant;
- ♥ Accepte de travailler avec plusieurs enfants;
- ♥ Dispose de temps, de jour, pour venir en classe en coéducation, accompagner lors des sorties (covoiturage), participer aux différentes activités mises en place par l'équipe école;
- ♥ Dispose de temps nécessaire, le soir, pour soutenir son enfant dans la réalisation de ses projets personnels, de ses études et de ses TP;
- ♥ Aime s'engager dans différents comités pour soutenir la vie de l'école;
- ♥ Accepte d'être un modèle, un soutien, un complice pour d'autres enfants que le sien;
- ♥ Est à l'aise avec le type de bulletin proposé (bulletin qui compare l'enfant à lui-même en lien avec le programme d'études du MEES et pas par rapport au groupe).